



SCP PIANTA & ASSOCIES
Avocats

4 Place de l'Hôtel de Ville 74200 THONON LES BAINS
Tél. 04.50.26.00.22

VENTE AUX ENCHERES

Il sera procédé le vendredi 17 janvier 2020 à 15 heures à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de THONON LES BAINS, Palais de Justice de THONON LES BAINS, 10 rue de l'Hôtel Dieu, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, des immeubles ci-après désignés.

COMMUNE DE CHEVENOZ (74500)
Lieudit Le Fion

Un ancien corps de ferme partiellement rénové, situé 140 route du Pulvaz, cadastré Section B N° 3245 et 3247, édifié comme suit :

- Un rez-de-chaussée comprenant un garage desservant une pièce principale avec cuisine et une salle de douche avec WC,
- Un étage inhabitable à ce jour, constitué de trois niveaux à l'état brut, non aménagé, non isolé, uniquement accessible par un escalier extérieur menant sur une terrasse abritée,

Soit une superficie totale hors Carrez de 166.56 m², outre une superficie Loi Carrez de 24.73 m² au titre de l'habitation au rez-de-chaussée ;

Avec la pleine propriété des parcelles devant le bâtiment cadastrées Section B N° 3251, 3261 et 3263 et la moitié indivise des parcelles de terres engazonnées cadastrées Section B N° 3248 et 3249.

Il est précisé que le bâtiment était à l'origine une grange et une étable, aujourd'hui divisé en deux propriétés distinctes mitoyennes, le bien saisi correspondant à la partie arrière du bâtiment, en retrait de la route.

Les biens mis en vente sont occupés par le propriétaire.

MISE A PRIX : TRENTE MILLE EUROS,
ci 30 000 €

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Barreau de THONON LES BAINS, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de THONON LES BAINS.

Outre la mise à prix ci-dessus indiquée, cette vente aura lieu aux charges, clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de THONON LES BAINS le 5 juillet 2019.

Toute personne intéressée par les enchères devra consigner entre les mains de son avocat, en un chèque de banque établi à l'ordre du Compte Séquestre ou du Consignataire, la somme de 3 000 €.

Une visite des lieux sera effectuée par la SELARL JURIS OFFICE, Huissiers de Justice associés à THONON LES BAINS, le **VENDREDI 10 JANVIER 2020 de 15 H à 16 H.**

Pour tous renseignements, s'adresser à la Société Civile Professionnelle PIANTA & ASSOCIES, Avocats au Barreau de THONON LES BAINS, dont le siège est 4 place de l'Hôtel de Ville à 74200 THONON LES BAINS - Mail : laurence.rouget@pianta-avocats.com

ECO 74 8707 29/11/19